REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.13/13

Quel est l'avenir du Service du gaz avec les nouvelles directions du "tout renouvelable" prônées par le centre-gauche politique

M. Dominique Baettig, UDC•UDF•sp

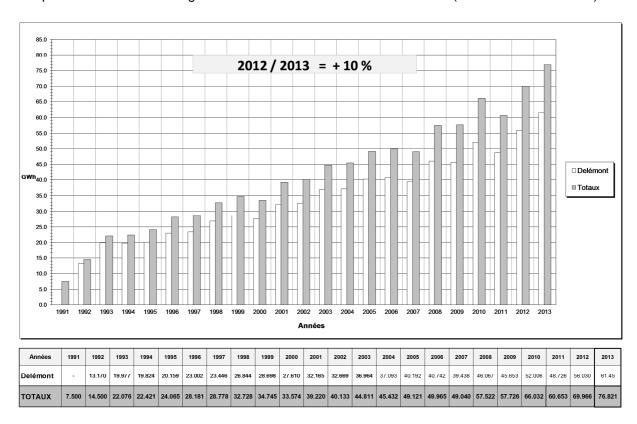
Le 10 avril 1988, les citoyens delémontains ont accepté un crédit de 10,25 millions de francs pour l'amenée du gaz naturel sur son territoire. Ce montant devait également servir au renforcement, à l'assainissement du réseau, ainsi qu'à la conversion des installations de l'air propané au gaz naturel.

En 1995, la société Régiogaz SA s'est constituée, avec pour mission, la construction, l'entretien et l'exploitation des réseaux de gaz naturel pour ses partenaires communaux (Delémont, Courrendlin, Courroux, Rossemaison et Courtételle un peu plus tard). Régiogaz SA est une entreprise de services, la totalité des produits issus de l'achat et de la vente du gaz naturel est restituée aux communes concernées.

Le 27 avril 2009, le Conseil de Ville a accepté un crédit supplémentaire de 1,2 millions de francs pour l'équipement de différents secteurs de la ville et assurer le financement des travaux de densification, conformément au programme établi.

Aujourd'hui, le renouvellement du réseau historique (1910) atteint un taux supérieur à 95 %, ce qui est un gage de qualité des infrastructures gazières et de sécurité.

Durant cette même période, la puissance du parc des installations a passé de **7,5 MW** à **65,5 MW**, soit près de 1'200 nouveaux générateurs de chaleur installés à Delémont (voir tableau ci-dessous).



Par ailleurs, et depuis cinq ans, le Service du gaz présente des résultats positifs, ce qui permet enfin un remboursement des déficits accumulés durant les premières années.

L'augmentation de la rubrique au budget 2014 permet d'engager les travaux de densification du réseau et d'atteindre de nouveaux clients, sans devoir faire appel à un crédit-cadre. La croissance des ventes actuelles permet, sans contrainte, d'absorber cette augmentation de charge budgétaire.

Le gaz naturel a fêté dernièrement ses vingt ans ; à cette occasion, Régiogaz a présenté le bilan de la période écoulée et les perspectives encore possibles dans ce vecteur énergétique, ceci de manière à garantir la pérennité des installations.

Si cette progression ne saurait remettre en cause les efforts constants des autorités communales pour développer les énergies renouvelables, à l'image des nouvelles centrales photovoltaïques ou de la centrale hydraulique de la Grande Ecluse, le gaz naturel ne représente pas moins une énergie de transition incontournable, dans l'attente de solutions de substitution vraiment matures et plus respectueuses de l'environnement.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL Le président : La chancelière :

Pierre Kohler Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 3 mars 2014